



**Association de Sauvegarde  
de Montigny et de son Environnement**

8, rue du Trou de la Vente 77690 Montigny sur Loing  
Association agréée régie par la loi de 1901 N° 4/9515

[www.montigny-asme.fr](http://www.montigny-asme.fr)

# BULLETIN D'INFORMATION

**SEPTEMBRE 2021**

## L'ESPOIR RENAÎT, MAIS RESTONS PRUDENTS...

Depuis plus de 18 mois, la planète connaît une pandémie qui a touché pratiquement tous les pays. Les conséquences sur l'économie et la vie sociale en sont dramatiques et notre village n'a pas été épargné. Nos pensées vont d'abord à ceux et celles qui ont été atteints par le fléau Covid 19. Nos remerciements s'adressent à tous ceux qui aident avec dévouement la population pendant cette période, en particulier les élus et le personnel municipal et les soignants. Comme pour bien d'autres activités, notre association a été touchée dans son activité et a dû s'adapter au nouveau contexte comme par exemple en tenant notre assemblée générale par correspondance. Mais le développement de la vaccination et la généralisation du passe sanitaire permettent d'espérer des lendemains meilleurs et d'envisager de nouveaux projets. Par exemple, nous espérons que la salle du Long Rocher rénovée permettra de tenir des expositions sur les artistes montignons d'hier et d'aujourd'hui, que nous pourrons reprendre le dialogue avec la Mairie pour l'amélioration du P.L.U. et que nous pourrons inaugurer d'ici quelques mois les panneaux culturels pour les points remarquables de notre « village de caractère » et les circuits de visite qui iront avec...



## NOTRE ASSEMBLEE GENERALE 2020- 2021

En raison de la COVID, notre assemblée générale 2020 avait dû être reportée et nous avons tenu une AG 2020- 2021 en utilisant la possibilité donnée par l'ordonnance 2020-321 d'organiser un vote par correspondance pour les A.G. d'associations loi de 1901. Le dépouillement des votes a été effectué au siège de l'association le 30 mars 2021. Le quorum a été largement atteint et tous les votes exprimés étaient en faveur des résolutions proposées. Nous avons enregistré à cette occasion un nombre record d'adhésions, ce qui démontre la solidarité en ces temps difficiles et un large soutien aux actions que nous menons pour protéger et promouvoir notre beau village et son riche patrimoine culturel et naturel.

On trouvera le compte-rendu de cette AG sur notre site internet : [www.montigny-asme.fr](http://www.montigny-asme.fr)

A noter que le conseil d'administration a été renouvelé, avec le remplacement de Michel VIOLLET, démissionnaire, par Shéryl PASQUIER

Le Bureau a été reconduit comme suit :

Président : Alan BRYDEN

Vice-président : Gérard AGULHON

Secrétaire générale : Jeanne VIRION

Secrétaire générale adjointe : Micheline BILLARD

Trésorière : Christine Mary



## SIGNALETIQUE HISTORIQUE ET CULTURELLE POUR MONTIGNY

Notre association, qui avait déjà contribué au dossier de classement de notre village en «village de caractère», a lancé, avec la mairie, un projet de pose de plaques informatives sur nos lieux remarquables associées à des itinéraires de visites ou de promenades, comme cela existe déjà dans des communes

voisines. Un panneau informatif général est prévu à la gare. Après l'accord de principe de Mme Monchecourt, maire de Montigny, un groupe de projet a été constitué, composé, pour le maire, de Sabine Archaux, adjointe chargée de la culture, Isabelle Costérisant et Jean-Claude Fichet et pour l'A.S.M.E. de Sheryl Pasquier et Jeanne Virion. Des volontaires adhérents de l'A.S.M.E. contribuent aux divers aspects du projet, notamment pour établir le budget et pour identifier des itinéraires de découverte des lieux remarquables de Montigny. L'étude des différents modèles de plaques est en cours et une liste de sites remarquables a été soumise à la municipalité. En fonction du budget, il est probable que le projet se fera en plusieurs tranches. Il permettra une meilleure connaissance de notre village, aussi bien pour les Montignons que pour nos visiteurs.

### DECHARGES ILLICITES : LE PROBLEME DEMEURE, MAIS LA REGLEMENTATION EVOLUE...

Notre association déplore depuis de nombreuses années le problème récurrent à Montigny-sur-Loing des décharges illicites de déchets de travaux de bâtiment ou de jardinage. Ces pratiques sont régulièrement constatées dans la forêt domaniale, sur des terrains de particuliers ou d'entreprises, voire sur des terrains communaux. Elles perdurent, portent atteinte à notre environnement et peuvent présenter de réels risques pour la sécurité et la santé de nos concitoyens. Nous venons d'en avoir une nouvelle démonstration avec l'incendie de déchets végétaux qui s'est déclenché en pleine nuit fin juin dernier sur un terrain privé près de la rue Orgiazzi. Or, les pouvoirs publics, dont le maire au titre de son devoir de police, disposent désormais d'un outil réglementaire supplémentaire pour sanctionner et empêcher ces pratiques. Il s'agit du **décret n°2020-1817 entré en vigueur le 1er juillet 2021**. La mise en décharge des déchets de travaux de bâtiment ou de jardinage doit désormais figurer sur les devis et faire l'objet d'un bordereau de dépôt délivré par la décharge à l'entreprise concernée, pour lui permettre de démontrer le cas échéant à l'administration et aux clients la réalité de ce dépôt. Les entreprises concernées doivent être sensibilisée à ces nouvelles obligations...



### LE SUCCES DE NOS LIVRES SE CONFIRME

Nous avons lancé fin 2019 notre troisième livre : « **Destins croisés : Montigny-sur-Loing et les Américains** » qui, avec « **Jours heureux à Montigny-sur-Loing** » (que nous avons réédité en 2020) et « **Montigny-sur-Loing et la Grande Guerre** » constituent une riche trilogie sur notre village. On trouvera sur notre site les points de vente de ces ouvrages qui illustrent le riche passé artistique et humain de notre village.



### MARC ANTIGNA (1860-1941) : UN PEINTRE MONTIGNON A REDECOUVRIR

Christian JAMET, romancier et auteur de contes et de nouvelles, a aussi consacré plusieurs ouvrages à la peinture. Il est en particulier le biographe d'Alexandre ANTIGNA, peintre réaliste proche de Gustave Courbet. Le fils de ce dernier, André-Marc ANTIGNA, fut également un peintre notoire et vécut plusieurs années à Montigny à la Villa Les Troènes, rue du Trou de la Vente, qui est actuellement le siège de l'A.S.M.E. Il avait épousé une Montignonne avec laquelle il eut 6 enfants ! M. JAMET vient de publier une biographie que l'on peut consulter au lien suivant : [www.christian-jamet.com/marc-antigna](http://www.christian-jamet.com/marc-antigna) et à laquelle notre association a contribué. On y apprend que Marc ANTIGNA eut une production artistique importante et remarquable, notamment pour la réalisation de miniatures « gouache sur ivoire », encore très prisées aujourd'hui.

### Rejoignez-nous pour contribuer à nos actions et les soutenir !

Montant de la cotisation 2021: individuelle 10€, familiale : 20€, soutien : 30

Bulletin d'adhésion disponible sur notre site au lien suivant <http://montigny-asme.fr/comment-adherer/>

A adresser avec le règlement au siège de l'association

A.S.M.E. 8, rue du Trou de la Vente 77690- Montigny sur Loing